



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2012074-0009

**signé par Préfet, Secrétaire Général pour les affaires régionales de la Préfecture de la Région
d'Ile- de- France, Préfecture de Paris
le 14 Mars 2012**

**Préfecture de la région d'Ile- de- France, préfecture de Paris
Direction des services administratifs du SGAR
Bureau des affaires générales**

Arrêté n ° 2012-074-0009 du 14 mars 2012
relatif à la composition du comité de
coordination de lutte contre l'infection due au
virus de l'immunodéficience humaine -
COREVIH Ile- de- France Ouest

PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRETE

relatif à la composition du comité de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine – COREVIH Ile-de-France Ouest

Le Préfet de la région d'Ile de France, Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 3121-1, D. 3121-34 et D. 3121-37,

Vu le décret n° 2005-1421 du 15 novembre 2005 relatif à la coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine,

Vu le décret n° 2007-438 du 25 mars 2007 modifiant le décret n° 2005-1421 du 15 nov. 2005 relatif à la coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine,

Vu l'arrêté ministériel du 4 octobre 2006 relatif à l'implantation des coordinations de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine,

Vu l'arrêté ministériel du 4 octobre 2006 relatif aux modalités de composition des comités de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine,

Vu la circulaire n° DHOS/DGS/561 du 19 décembre 2005 relative à l'instauration des coordinations régionales de la lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine,

Vu la circulaire n° DHOS/E2/DGS/SD6A/2007/25 du 17 janvier 2007 relative aux modalités de mise en place des comités de coordination de la lutte contre l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH),

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012-060-0001 du 29 février 2012 fixant le nombre des sièges des comités de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH) en Ile-de-France,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012-060-0006 du 29 février 2012 relatif à la composition du comité de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine – COREVIH Ile-de-France Ouest,

Vu les propositions des organismes, institutions, syndicats, associations et réseaux désignés dans l'arrêté du 4 octobre 2006 susvisé,

Vu l'avis du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France,

ARRETE

Article 1^{er} : Le comité de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ayant pour siège d'implantation le Centre Hospitalier Universitaire Ambroise-Paré (Boulogne, Hauts de Seine) est dénommé COREVIH Ile-de-France Ouest. Son président, son vice-président et un bureau d'au plus neuf membres sont élus par ses membres.

Article 2 : Le COREVIH Ile-de-France Ouest établit son règlement intérieur. Il se réunit en formation plénière au moins trois fois par an dont une fois avec l'ensemble de ses membres en présence de l'Agence régionale de santé.

Article 3 : Sont nommés membres du COREVIH Ile-de-France Ouest :

1) Collège 1 : Des représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux (8 membres)

Titulaire : Mme Gwénoyée ABALAIN, directrice, CHU Louis Mourier – Colombes (92)

1^{er} suppléant : Mme Anne SCANDELLA, directrice des affaires médicales, CHU Ambroise Paré – Boulogne-Billancourt (92)

2^{ème} suppléant : M. Romuald JANKOW, directeur, Clinique Villa Marie-Louise – La Garenne-Colombes (92)

Titulaire : M. le Dr Vincent DANELUZZI, Hôpital Max Fourestier CASH de Nanterre – Nanterre (92)

1^{er} suppléant : M. le Dr Yves WELKER, CHI Poissy/Saint-Germain-en-Laye - Saint-Germain-en-Laye (78)

2^{ème} suppléant : Mme le Dr Ségolène GREFFE, CHU Ambroise Paré – Boulogne-Billancourt (92)

Titulaire : M. le Dr Pierre De TRUCHIS, CHU Raymond Poincaré – Garches (92)

1^{er} suppléant : M. le Dr Damien Le DÛ, CHU Raymond Poincaré – Garches (92)

2^{ème} suppléant : M. le Dr Emmanuel MATHIEU, Hôpital Foch – Suresnes (92)

Titulaire : M. le Dr Philippe GENET, CH d'Argenteuil - Argenteuil (95)

1^{er} suppléant : Mme le Dr Frédérique PLASSART, CH d'Argenteuil - Argenteuil (95)

2^{ème} suppléant : Mme le Dr Patricia BRAZILLE, CHI Poissy/Saint-Germain-en-Laye - Saint-Germain-en-Laye (78)

Titulaire : Mme le Dr Alix GREDER BELAN, CH de Versailles, Hôpital André Mignot - Le Chesnay (78)

1^{er} suppléant : Mme le Dr Béatrice CARTON, CH de Versailles, Hôpital André Mignot - Le Chesnay (78)

2^{ème} suppléant : Mme Anne LEFEBVRE, secrétaire générale, CH de Versailles, Hôpital André Mignot - Le Chesnay (78)

Titulaire : Mme le Dr Hélène MASSON, CHI Poissy/Saint-Germain-en-Laye – Site de Poissy (78)

1^{er} suppléant : M. le Dr Antoine JOLIVET, CHU Ambroise Paré – Boulogne-Billancourt (92)

2^{ème} suppléant : Mme le Dr Virginie MASSE, CH d'Argenteuil - Argenteuil (95)

Titulaire : Mme le Dr Fabienne MESSAOUDI, CH de Versailles – Hôpital André Mignot – Le Chesnay (78)

1^{er} suppléant : M. le Dr Jean-Jacques LAURICHESSE, CH François Quesnay – Mantes-la-Jolie (78)

2^{ème} suppléant : Mme le Dr Elyanne GAULT, CHU Ambroise Paré – Boulogne-Billancourt (92)

Titulaire : Mme le Pr Elisabeth ROUVEIX, CHU Ambroise Paré – Boulogne-Billancourt (92)

1^{er} suppléant : M. le Dr Jacques DOLL, CH de Versailles – Hôpital André Mignot – Le Chesnay (78)

2^{ème} suppléant : M. le Dr Frédéric BIDEGAIN, CHU Ambroise Paré – Boulogne-Billancourt (92)

2) Collège 2 : Des représentants des professionnels de santé et de l'action sociale (8 membres)

Titulaire : Mme Dominique ALBUCHER, assistante sociale, Hôpital Foch – Suresnes (92)

1^{er} suppléant : Mme Julie RAMAIN, assistante sociale CHU Raymond-Poincaré – Garches (92)

2^{ème} suppléant : M. Hervé AUDEBERT, directeur, résidence Clairefontaine – Clairefontaine-en-Yvelines (78)

Titulaire : Mme Dominique BURRE-CASSOU, CHU Ambroise Paré – Boulogne-Billancourt (92)

1^{er} suppléant : M. le Dr François CORDONNIER, Hôpital Max Fourestier, UCSA - Nanterre (92)

2^{ème} suppléant : Mme Véronique MENARD, infirmière libérale - Houilles (78)

Titulaire : Mme Emmanuelle CAPRON TROUILLARD, infirmière, CHU Raymond Poincaré – Garches (92)

1^{er} suppléant : Mme Clotilde MAGLOE, infirmière, CHI Poissy/Saint-Germain-en-Laye – Saint-Germain-en-Laye (78)

2^{ème} suppléant : à désigner

Titulaire : Mme Christine CHANDEMERLE, directrice, réseau ARES 92 – Gennevilliers (92)

1^{er} suppléant : Mme Christel BOFFO, coordinatrice, OSIRIS Val de Seine 78 - Poissy (78)

2^{ème} suppléant : Mme Sylviane LOUIS, directrice, OSIRIS Val de Seine 78 - Poissy (78)

Titulaire : Mme le Dr Caroline DUPONT, CDAG/ CIDDIST, CHU Ambroise-Paré– Boulogne Billancourt (92)

1^{er} suppléant : Mme le Dr Martine LALANDE, médecin généraliste – Gennevilliers (92)

2^{ème} suppléant : M. le Dr Michel NOUGAIREDE, médecin généraliste – Gennevilliers (92)

Titulaire : Mme Adeline OZON, psychologue CHI Poissy/Saint-Germain-en-Laye – Saint-Germain-en-Laye (78)
1^{er} suppléant : Mme Vanessa BERDUGO, psychologue clinicienne, CHU Raymond Poincaré – Garches (92)
2^{ème} suppléant : Mme Naïra MELIAVA, psychologue, Kairos (Centre Thérapeutique Résidentiel), Oppedia – Andresy (78)

Titulaire : Mme le Dr Anne-Marie SIMONPOLI, CHU Louis Mourier – Colombes (92)
1^{er} suppléant : M. Boodram SARAYE, directeur, ALTAÏR – Nanterre (92)
2^{ème} suppléant : à désigner

Titulaire : M. le Dr David ZUCMAN, Hôpital Foch – Suresnes (92)
1^{er} suppléant : M. le Dr Frédéric PRUDHOMME, médecin généraliste, URPS
2^{ème} suppléant : M. le Dr GRUDELER, médecin généraliste, URPS

3) Collège 3 : Des représentants des malades et des usagers du système de santé (8 membres)

Titulaire : M. Béchir CHEMSA, Les Petits Bonheurs
1^{er} suppléant : M. Alfredo Antonio GONCALVES COUTINHO, PASTT
2^{ème} suppléant : à désigner

Titulaire : M. Vincent COQUELIN, AIDES
1^{er} suppléant : M. Christophe BONVALOT, AIDES
2^{ème} suppléant : à désigner

Titulaire : Mme Annick GODARD, UDAF
1^{er} suppléant : M. Jean-Joseph PACHERIE, UDAF
2^{ème} suppléant : à désigner

Titulaire : M. Sébastien MERIAU, AIDES
1^{er} suppléant : Mme Christelle AKOURTAM, AIDES
2^{ème} suppléant : M. Kim EUN JU, AIDES

Titulaire : M. Sébastien MOUTARDE, HF Prévention
1^{er} suppléant : Mme Marie-Julie COQUEBLIN, HF Prévention
2^{ème} suppléant : Mme Hélène RUAULT, AVH 78

Titulaire : M. Marietou OUEDRAOGO, IKAMBERE
1^{er} suppléant : Mme Thérèse MASOZERA, IKAMBERE
2^{ème} suppléant : à désigner

Titulaire : Mme Eva SOMMERLATTE, Comité des familles
1^{er} suppléant : M. Jérôme ANDRE, ACTIF SANTE
2^{ème} suppléant : M. Stéphane MONTAGNIER, ACTIF SANTE

Titulaire : Mme Marie-Hélène TOKOLO, association Marie-Madeleine
1^{er} suppléant : M. Franck ROBERT, association Marie-Madeleine
2^{ème} suppléant : Mme Amélie FIANCETTE, AVH 78

4) Collège 4 : Des personnalités qualifiées (6 membres)

Titulaire : M. le Dr Thomas AKPAN, CHI Meulan les Mureaux (78)
1^{er} suppléant : M. le Pr Jean-Claude MELCHIOR, CHU Raymond-Poincaré – Garches (92)
2^{ème} suppléant : à désigner

Titulaire : M. le Pr Bertran AUVERT, CHU Ambroise Paré – Boulogne-Billancourt (92)
1^{er} suppléant : Mme le Dr Khalida BERKANE, CHU Ambroise Paré – Boulogne-Billancourt (92)
2^{ème} suppléant : à désigner

Titulaire : Mme. Sabine NOEL, CHU Ambroise Paré – Boulogne-Billancourt (92)

1^{er} suppléant : Mme Denyse CASSIN, Sida Info Service

2^{ème} suppléant : à désigner

Titulaire : Mme Consuelo GONZALEZ, Crips Ile-de-France

1^{er} suppléant : Mme Monia LAMBERT, RESSY, Réseau Santé Sud Yvelines – Montigny le Bretonneux (78)

2^{ème} suppléant : à désigner

Titulaire : M. le Pr Laurent MANDELBROT, CHU Louis Mourier – Colombes (92)

1^{er} suppléant : Mme le Dr Anaenza FREIRE MARESCA, CHU Ambroise Paré – Boulogne-Billancourt (92)

2^{ème} suppléant : à désigner

Titulaire : M. le Dr Emmanuel MORTIER, CHU Louis Mourier – Colombes (92)

1^{er} suppléant : Mme le Dr Stéphanie MARQUE-JUILLET, CH de Versailles – Hôpital André Mignot – Le Chesnay (78)

2^{ème} suppléant : à désigner

Article 4 : La durée du mandat des membres du COREVIH Ile-de-France Ouest est de 4 ans. Tout membre qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé, pour la durée du mandat restant à courir, par ses suppléants, dans leur ordre de nomination. Le règlement intérieur précisera les conditions d'assiduité et de remplacement si besoin.

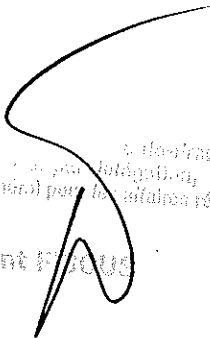
Article 5 : L'arrêté préfectoral n° 2012-060-0006 du 29 février 2012 susvisé est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 6 : Le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture des Hauts-de-Seine.

Fait à Paris, le

14 MARS 2012

Pour la Préfecture,
Préfecture de la région d'Ile-de-France,
Le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales



L. Laurent Fricoux